



COMMUNIQUÉ
pour diffusion
immédiate

ASSURANCE-EMPLOI : GAIN DU BLOC QUÉBÉCOIS À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, le 21 février 2019 – C'était jour d'opposition pour le Bloc Québécois cette semaine à la Chambre des communes. Pour l'occasion, Yves-François Blanchet a déposé une motion afin que la Chambre demande au gouvernement de faire passer les prestations spéciales de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 50 semaines dans le prochain budget, afin de soutenir les personnes atteintes de maladies graves, notamment le cancer.

C'était un engagement du parti lors de la dernière campagne électorale afin d'obtenir une plus grande justice sociale. Au grand plaisir des bloquistes, tous les députés de l'opposition se sont levés en faveur de la motion, y compris les Conservateurs. Malgré le refus des libéraux qui s'étaient pourtant montrés ouverts, la motion a obtenu plus de vote pour que de contre.

« Ce gain démontre que tous les parlementaires de l'opposition ont pleinement mesuré l'iniquité de la situation actuelle : une personne gravement malade ne peut recevoir que 15 semaines de prestations, alors qu'un aidant naturel en bénéficie de 26 observe le député de Rimouski-Neigette – Témiscouata – Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas.

La députée d'Avignon – La Mitis – Matane – Matapédia, Kristina Michaud affirme pour sa part que le Bloc Québécois ne lâchera pas le morceau tant et aussi longtemps que le gouvernement de Justin Trudeau n'accèdera pas à la demande des parlementaires. « L'adoption de cette motion n'est que le début de notre combat pour que nos citoyens et concitoyennes gravement malades puissent récupérer sans avoir à se préoccuper de questions financières ».

Kristina Michaud se demande du même souffle si les Libéraux auront le courage et l'empathie nécessaire pour aller au-delà de leur promesse électorale d'accorder 26 semaines de prestations spéciales et d'augmenter ce nombre à 50 afin de donner un vrai répit aux gens malades.

Monsieur Blanchette-Joncas a plaidé en Chambre que : « Justin Trudeau dispose maintenant d'une occasion en or pour démontrer l'esprit de collaboration qu'il a réclamé après son élection à la tête d'un gouvernement minoritaire ».

-30-

Source : Richard Daigle
(418) 732-8494 richard.daigle.318@parl.gc.ca

Pénélope Garon
(418) 713-9159 penelope.garon.306@parl.gc.ca



COMMUNIQUÉ

